

Image not found or type unknown



Congés imposés par le nouveau employeur

Par **katjad**, le **21/07/2016** à **18:33**

bonjour, le commerce ou je travail a ete vendu , l'ancien employeur m'a imposé 17 jours de congés avant la vente definitive , le nouveau veut me faire solder mes congés 18 jours restants pour cause de travaux . je n'aurais donc plus de vacances jusqu'en mai 2017 ! que puis je faire ? en a t 'il le droit ? aujourd'hui je n'ai aucune demande officielle de sa part